2e trimestre 2013

L'Estillacais

COMITE NATIONAL
Village Fleuri
POUR LE FLEURISSEMENT DE LA FRANCE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Fleurissement de la commune par les enfants des écoles...

SOMMAIRE

- ✔ *Editorial* ..... p. 2
- ✔ *Informations Communales* ..... p. 3
- ✔ *Informations Générales* ..... p. 11
- ✔ *Vie Associative* ..... p. 12
- ✔ *Soirée Moules/Frites* ..... p. 16

EDITORIAL

Dans la nuit du 31 mai, une pluie plus intense que les jours précédents a provoqué 5 ans après le 8 juin 2008 des dégâts considérables dans plusieurs foyers estillacais, que ce soit par débordement du Ministre ou par ruissellement, trois quartiers sont touchés, et c'est naturellement à nouveau la surprise, l'incompréhension et la colère chez les sinistrés. Une fois de plus, nous sommes confrontés à un évènement climatique exceptionnel, mais les administrés concernés deux fois en 5 ans ne comprennent pas pourquoi les aménagements promis ne sont toujours pas faits.

Même si c'est fastidieux, il est important de revenir en détail sur l'historique du dossier et sur les circonstances malheureuses qui ont fait prendre du retard à la réalisation de ces bassins écrêteurs et merlons de protection qui étaient prévus :

- Un an après l'évènement tragique du 8 juin 2008 sur Estillac et Roquefort l'étude du bassin hydraulique du Bruilhois était prête avec un programme d'action mixant le volet inondation et le volet entretien des cours d'eau.
- En décembre 2010, les services de l'Etat (DREAL et DDT) nous demandent d'établir un dossier PAPI (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations) basé sur le programme d'intervention, et indispensable pour obtenir des financements de ces travaux.
- Presque toute l'année 2011 sera nécessaire pour labelliser le PAPI et présenter le dossier de candidature en commission de bassin Adour Garonne, avec notamment sur Estillac un bassin écrêteur en amont du Ministre, un merlon de protection au quartier de Grands Champs et un bassin écrêteur à Puits de Carrère.
- En février 2012, nous avons enfin l'avis favorable du Préfet coordonnateur de bassin officialisant la labellisation du PAPI et validant l'accord de financement (60 % d'aide sur un montant de 1 605 000 euros HT).
- Les discussions et négociations avec les propriétaires fonciers des terrains pressentis pour les bassins écrêteurs et la mise à jour de l'étude de faisabilité hydraulique nous permettent en décembre 2012 de choisir un bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement.
- Et là, grosse déception et grosse perte de temps : refus de certains propriétaires pour autoriser l'accès aux parcelles, même pour la réalisation des sondages géotechniques.
- A ce jour, la mission étant bloquée, il est nécessaire d'engager une procédure de déclaration d'utilité publique…

Pour être complet dans la description des difficultés rencontrées, il faut également rajouter que les compétences hydraulique et protection contre les crues ont été transférées une première fois du Syndicat Hydraulique du Bruilhois à la Communauté des Communes du Canton de Laplume en Bruilhois et ensuite de la Communauté des Communes du Canton de Laplume en Bruilhois à l'Agglomération d'Agen au 1er janvier 2013, avec à chaque fois des interruptions règlementaires et administratives dans le suivi des différents dossiers.

Ces explications un peu techniques ne constituent absolument pas une façon de diminuer notre responsabilité mais sont nécessaires pour arriver à comprendre qu'il n'a pas été facile de faire avancer ce dossier aussi vite que l'on aurait voulu. De multiples contacts et réunions ont eu lieu depuis 1 mois afin d'obtenir des services de l'Etat les autorisations nécessaires pour réaliser certains travaux en procédure d'urgence et permettre ainsi aux familles concernées de ne pas passer l'été dans l'inquiétude et dans l'angoisse d'un nouveau caprice du temps.

Nous ferons l'impossible pour obtenir ces autorisations.

Malgré tout, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un excellent été !

Le Maire, Jean-Marc GILLY

La Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

soutient l'association "Les Hirondelles" pour favoriser la mobilité des personnes âgées

Dans le cadre de sa politique de soutien à la mobilité responsable et citoyenne, la Fondation VINCI Autoroutes soutient l'association "Les Hirondelles", maison d'accueil temporaire ou journalier pour les personnes âgées s'inscrivant dans une politique du maintien au domicile des personnes âgées, et du mieux vivre ensemble.

Bernadette Moreau, Déléguée générale de la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable et Josette Pinquier, marraine VINCI Autoroutes de l'association "Les Hirondelles", ont remis le jeudi 11 avril à 15 heures dans les locaux de l'association un chèque d'un montant de 7000 euros à Jean-Marc Phéby, président de l'association et Chantal Castaing trésorière.

Ce partenariat permettra notamment l'achat d'un véhicule de transport adapté aux personnes âgées valides ou non-valides, pour assurer le ramassage en milieu rural des séniors accueillis par l'association. Alors que les capacités de conduite diminuent avec l'âge, l'association pourra proposer grâce à ce programme une alternative aux trajets en voiture, permettant de favoriser des déplacements plus sûrs pour les personnes qu'elle accueille et leurs accompagnants.

Cérémonie Commémorative

Souvenons nous, il y a 68 ans que notre pays a été libéré par des hommes qui n'ont pas hésité à donner leur vie pour leur pays. La population Estillacaise ne les a pas oubliés et leur a rendu un hommage ce 8 Mai 2013.

Le conseil municipal, les élus locaux ainsi que les autorités civiles et militaires ont respecté la tradition.

Monsieur Georges BALDACCHINO a donné lecture du message de Monsieur le Ministre de la Défense aux Anciens Combattants.

Puis le représentant de la section des Anciens Combattants Rhin et Danube de Lot-et-Garonne a donné lecture du message de la première Armée Française.

Après le dépôt de gerbe par la Présidente de l'association des parents d'élèves et les enfants des écoles et par Monsieur le représentant du Maire, accompagné des anciens combattants.

La cérémonie s'est achevée après la sonnerie aux morts et l'hymne national.

Un grand merci à l'harmonie de la Lyre Agenaise pour sa participation.

Monsieur le représentant du Maire a remercié les portes drapeaux, les délégations des Anciens Combat-tants, les enfants et leurs professeurs, ainsi que toutes les personnes présentes

Réunion Publique et de la Commission Para Municipale

Du 22 mai 2013

Les membres de la commission para municipale et les administrés de la commune d' Estillac ont comme d'ordinaire participé à la réunion organisée par la municipalité pour les informer et dialoguer sur des sujets divers. Plus de quatre vingt personnes ont répondu à l'invitation et après les avoir remerciées, Monsieur le Maire, a présenté de nombreux dossiers :

La nouvelle Agglomération d'Agen créée au 1er janvier 2013 avec le plan des 29 communes adhérentes qui regroupe 94611 habitants, la présentation des membres du bureau, la répartition des compétences entre la commune et l'agglomération, la fiscalité de l'Agglomération et l'attribution de compensation qui sera faite à la commune, le transfert des charges, la nouvelle fiscalité des entreprises et surtout la stabilité de la fiscalité des ménages.

Le Budget 2013 de la commune quelque peu modifié après la fusion mais avec des ressources fiscales identiques, des excédents toujours en augmentation malgré les gros investissements réalisés de 2008 à 2013.

Le montage et le vote du budget de la nouvelle agglomération, les résolutions et les principes adoptés, la programmation des années 2013 à 2015 ambitieuse de 126 millions d'euros avec l'espace congrès, Agen gare, la rénovation d'Aquasud...

Les décisions prises en faveur de l'emploi et de l'économie.

L'adoption d'un schéma des grandes infrastructures avec la technopole Agen Garonne, la liaison de la RD 119 à la RD 656 à Fonroche et en particulier pour Estillac l'aménagement et la sécurisation de la RD656 du rond point de Walibi à l'entreprise RAGT.

L'arrivée des transports urbains sur la commune avec trois lignes différentes qui desservent différents points sur le territoire.

La L.G.V. avec la présentation des plans, du calendrier des prochaines étapes, et la délibération de l'agglomération d'Agen pour passer un contrat avec un cabinet spécialisé pour mettre en place une cellule d'assistance et de conseil destinée à accompagner les communes et les propriétaires concernés (particuliers et entreprises) avec pour objectif d'optimiser au mieux l'indemnisation des populations et organismes concernés, mais également d'avoir une étude complémentaire pour veiller à une meilleure intégration possible dans l'environnement et veiller au rétablissement des liaisons routières.

La zone de Grands Champs avec la présentation du projet du permis d'aménagé et le projet d'aménagement de la future zone commerciale "Les Portes d'Estillac".

Le projet de la future zone du Ministre sur la RD 931 en face de la zone Mestre-Marty.

Le projet d'aménagement et de sécurisation du chemin du Fon du Bois avec une première tranche de travaux au 2e semestre 2013.

L'aménagement du centre bourg 2e partie avec la présentation du plan de la halle et des espaces publics environnants.

Monsieur le Maire a remercié également toutes les personnes présentes à la journée du don du sang organisée le 15 mai 2013.

Un verre de l'amitié a clôturé ensuite cette réunion riche en informations et en échanges. Un grand merci à tous les participants.

Plantation des Fleurs

Jeudi après-midi les enfants de Grande Section ont aidé Gérard, Julien, Frédéric et Guy à planter des fleurs pour décorer la Place de la Mairie.

Ils ont portés les tapis de fleurs jusqu'à la terre et ensuite ils ont mis des copeaux de bois pour que ce soit joli.

Tout ça a donné envie à certains de jardiner à la maison.

Travaux réalisés sur la Commune...

Comme à chaque vacances scolaires les services municipaux de la commune réalisent des travaux dans les écoles, après les travaux de peinture c'est maintenant la cour de l'école primaire qui va être agrandie. En effet, une partie d'un ancien bâtiment a été démoli et va laisser place à un espace de jeux plus grand et plus fonctionnel pour faire face à l'augmentation du nombre d'enfants. Pendant les vacances d'été, un nouveau préau réalisé en régie sera installé permettant ainsi de donner un espace supplémentaire protégé du mauvais temps d'une surface de 50 m².

Ce chantier est réalisé en grande partie par les agents municipaux et l'élu responsable de la voirie qui étaient donc sur le pont pendant les vacances de printemps et font ainsi profiter la collectivité de toutes leurs compétences techniques.

Travaux enrobé cour école primaire (préau)

...Zoom en Images

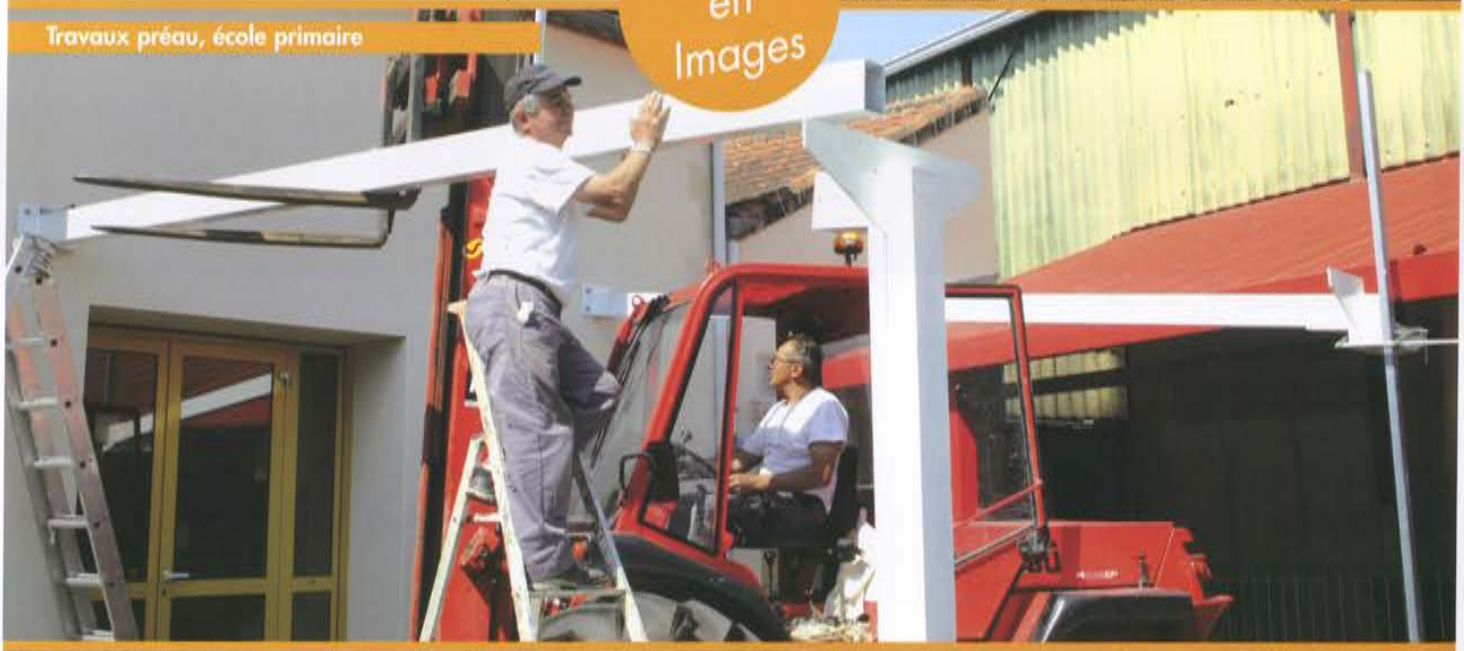

Travaux préau, école primaire

Travaux crépis, préau école maternelle

Aménagement du Centre Bourg

2e partie

Le démarrage des travaux de la 1re tranche a débuté le 10 juin 2013 avec le premier coup de pelle pour la construction d'une halle et des espaces publics attenants.

Démarrage des travaux de la Halle...

...Premier coup de pelle mécanique

Situé au cœur du centre bourg, face à l'école maternelle et à la crèche, ce nouvel ensemble constitué d'une halle couverte, de nouveaux locaux associatif, d'une place minérale, de parkings et d'un parc aménagé va donner à la commune un nouveau lieu de rassemblement qui permettra de créer de nouvelles animations, en particulier en créant un marché hebdomadaire et en offrant la possibilité à toutes les associations de disposer d'un nouveau lieu accueillant et couvert. Cet ensemble permettra de redynamiser le centre bourg.
Les travaux de cette 1re tranche seront réalisés de juin 2013 à février 2014.

La pose de la première pierre a été faite le 9 juillet par un beau soleil d'été en présence du Secrétaire Général de la Préfecture Monsieur Bruno Cassette, du Président de l'Agglomération d'Agen Monsieur Jean Dionis du Séjour, de Monsieur le Maire, des membres du conseil municipal, de différents élus des communes de l'agglo-mération, des présidents et membres d'associations communales, de la directrice de l'école, des représentants des entreprises et de l'équipe de maîtrise d'œuvre, du personnel municipal.

1re Manche du Championnat de France de Supercross

La surprise a été totale pour l'ensemble des pilotes inscrits à l'ouverture du SX Tour - Championnat de France 2013 et tous les spectateurs présents en découvrant le site d'une épreuve totalement sorti de terre en bout de piste de l'aéroport d'Agen **à Estillac**.

Il s'agit d'un pari osé comme on en connait rarement et tenu notamment par plusieurs organisateurs Cédric Lucas, Jérome Dalomis, Etienne Devierre et Cyril Lucas en partenariat avec la commune d'Estillac, l'Agglomération d'Agen et le Conseil Général. Au-delà de la création de la piste et de l'ensemble des structures en un temps record, cette manifestation unique dans le département a connu une affluence énorme pour une première, avec plus 6000 spectateurs, dont un grand nombre découvrait la discipline. Il faisait un soleil de plomb et une chaleur écrasante vendredi 5 juillet pour l'ouverture de la saison de Supercross avec un paddock et des gradins entièrement combles.

Un grand merci à tous les organisateurs, aux bénévoles et au public venu nombreux.

Plan Canicule 2013

Dans le cadre du dispositif pour faire face à la canicule, la commune d'Estillac a mis à nouveau en place un registre communal recensant toute personne isolées à risque qui en fait la demande (personnes âgées de 65 ans et plus, personnes de plus de 60 ans déclarées inaptes au travail et personnes handicapées vivant au domicile).

Ainsi, en cas de déclenchement du plan canicule par le préfet, les personnes qui se seront fait recenser seront contactées et bénéficieront d'actions de soutien et d'assistance.

Tout Estillacais qui désire s'inscrire ou inscrire un de ses proches sur ce registre peut s'adresser au Service Administratif de la Mairie d'Estillac aux heures d'ouverture soit :

du Lundi au Jeudi de 13 h à 18 h et le vendredi de 13 h à 17 h

ou par téléphone au 05 53 67 80 36

ou par mail : mairie.estillac@wanadoo.fr

Remise des Permis Piétons

Les écoliers "marchent" bien !

C'est avec beaucoup de fierté que les 26 écoliers de la classe de CE2 ont reçu le mardi 11 Juin, des mains du gendarme Jean-Daniel Larpin, de la brigade motorisée d'Agen, leur permis piéton. Les jeunes élèves ont répondu au questionnaire sur la sécurité et le comportement à adopter en tant que piéton tout en respectant le code de la route. Après quelques révisions, tous ont eu la satisfaction de recevoir le précieux diplôme, en présence de leurs institutrices Mesdames Sabine Monbelli et Catherine Clerjoux et de Monsieur Georges Baldacchino, représentant la Municipalité.

Session de Soutien aux Aidants Familiaux

Vous vous occupez au sein de votre famille d'une personne en perte d'autonomie :
La MSA vous propose des échanges et des informations pour vous aider dans votre vie quotidienne quelque soit le régime social d'appartenance (CPAM, SNCF, PTT, MSA...).

Objectifs de la session

Valoriser le rôle de l'aidant familial et le soutenir dans la réalité quotidienne, par :

- Des échanges avec des personnes vivant la même situation,
- Des apports d'informations par des professionnels du maintien à domicile.

Programme de la session

- La vie de l'aidant et de l'aidé
- Les conséquences du vieillissement
- L'aide au répit, quelles solutions autour de chez vous
- La fonction de l'aidant et les incidences sur les relations familiales
- Les gestes pratiques auprès de la personne âgée, avec la participation de la maison d'accueil temporaire d'Estillac.
- Le moment du repas.

En fonction de vos souhaits, des séances optionnelles peuvent être mises en place.

Déroulement de la session

5 séances, à raison d'une journée ou demi-journée par semaine à partir du 14 novembre 2013

Lieu : salle des Associations ESTILLAC

Pour tout renseignement concernant le stage, contactez :
Sylvie LAMBERT : Assistance sociale MSA - Tél. 05 53 67 78 23

Démographie

Nos Heures Joyeuses

Le 25 Mai 2013
Jean-Yves, Emmanuel, René BORDAS
domicilié à ESTILLAC (Lot-et-Garonne) - 10, place de la Mairie
avec
Yevgeniya NARYSHKINA
domiciliée à SAN FRANCISCO CALIFORNIE (ETATS-UNIS)

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Le 15 juin 2013
Sébastien, Patrick, Marc BAREILLE
domicilié à ESTILLAC (Lot-et-Garonne) - 4, chemin du Bosq
avec
Virginie, Marie VALVERDE
domiciliée à ESTILLAC (Lot-et-Garonne) 4 Chemin du Bosq

Nos Heures Sombres

Yves, Gabriel LAUPIES
Le 19 avril 2013 à ESTILLAC (Lot-et-Garonne)
domicilié à ESTILLAC - 3, chemin de la Grande Gauge

Denis AMADIO
Le 16 mai 2013 à FOULAYRONNES (Lot-et-Garonne)
domicilié à ESTILLAC - 30 bis, chemin du Petit Moussat

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées et les assurons de toute notre sympathie.

Bibliothèque Municipale d'Estillac

LES VACANCES SONT LÀ,

LA BIBLIOTHÈQUE SERA OUVERTE :

- Le mercredi 17,
- samedi 20,
- mercredi 24,
- samedi 27 et
- mercredi 31 juillet

aux horaires habituels.

Elle fermera tout le mois d'août et ré-ouvrira ses portes le mercredi 28 août aux horaires habituels.

Brûlage des déchets

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts par les particuliers

Résumé de la Circulaire du 18 Novembre 2011

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, le plan particules, présenté le 28 juillet 2010 en application de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009, prévoit une communication adéquate sur le sujet du brûlage à l'air libre et une circulaire sur cette pratique.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe. La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution. Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités. Il convient de rappeler le principe général d'interdiction de brûlage de tels déchets. Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la gestion collective de ces déchets. La sensibilité du milieu à la pollution de l'air (fond de vallée par exemple), la connaissance du comportement thermique de l'air (l'air froid, plus dense et donc plus lourd, reste près du sol), la qualité des combustibles (matières sèches, pas de plastiques et autres déchets ménagers) sont des facteurs clés à considérer pour la délivrance de dérogations autorisant le brûlage.

Club "Le Plaisir de Vivre"

La sortie prévue le 30 mai 2013 a été annulée, mais elle est reportée en septembre, la date reste à définir.

Activités du club :

Le club est ouvert toute l'année, les lundis et jeudis de 14 h à 18 h 30.

- Le lundi : jeux de belote, rami, scrabble et bridge.
- Le jeudi : un petit loto anime l'après-midi.

Chaque réunion se termine par un petit goûter.

Le club est fermé le jeudi de l'Ascension.

Un projet est en cours de préparation pour le vendredi 31 janvier 2014, à cette occasion, nous fêterons les 30 ans de la création du club, le repas de l'amitié inter club que nous partagerons avec nos amis (e) des clubs voisins.

J'espère qu'ils seront nombreux à partager ces moments d'amitié et de convivialité, nous en reparlerons dans le petit journal "Les Echos".

Notre équipe et moi-même, serions heureux d'accueillir de nouveaux amis pour agrandir notre cercle d'adhérents.

Association des Parents d'Élèves d'Estillac

Le marché aux fleurs organisé le 17 mai dernier a permis aux jardiniers confirmés ou amateurs de faire le plein de fleurs aromatiques et autres plants, en partenariat avec la pépiniériste d'Estillac.

Le bureau de l'APE remercie tous ceux qui se sont associés de près comme de loin à la réussite des différentes manifestations, dont les bénéfices ont permis de financer une partie des sorties de fin d'année.

Par ailleurs, nous vous invitons à proposer votre candidature ou devenir membre de cette association pour l'année prochaine lors de notre assemblée générale (la date vous sera communiquée ultérieurement) et ainsi continuer à oeuvrer afin d'agrémenter le quotidien scolaire de nos enfants.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!

Pour tous renseignements contactez-nous sur **ape.estillac@laposte.net**

Marché aux fleurs des écoles...

Yoga et Bien-Être Estillacais

Le QI GONG vise à apporter un apaisement du corps et de l'esprit, indispensable à la bonne circulation de l'énergie.
Son nom signifie "travail du souffle". C'est un art énergétique qui contribue au mieux être.

La pratique de postures et de mouvements effectués en coordination avec la respiration a pour finalité de rétablir une circulation harmonieuse de l'énergie dans les membres, les méridiens d'acupuncture et les organes.

• ***Les cours sont dispensés le mardi à partir de 18 h 30 par Joëlle OLLIVIER.***

Le YOGA est un cheminement vers la quête de soi qui au fil du temps apaise l'esprit et permet d'accéder à l'épanouissement personnel.

Toule le monde peut le pratiquer à condition d'avoir conscience de ses limites, de savoir les accepter et de ne pas les dépasser.

Les cours sont dispensés le lundi à partir de 18 h par Zina POPOVA.

Cotisation annuelle pour les 2 disciplines : 60 euros

POUR TOUT RENSEIGNEMENT LE BUREAU

- **Georges BALDACCHINO, président : 05 53 67 21 93**
- **Viviane DELFOUR, secrétaire**
- **Michèle BODEVIN, trésorière**

Western Dance Estillac

Le club vient de clôturer dans la bonne humeur, ce 25 juin, sa deuxième année d'existence par une auberge espagnole durant laquelle toutes les danses apprises ont pu être mises en pratique.
Au cours de cette année, nos adhérents ont participé à six démonstrations dont deux sur la commune (Maison d'accueil les Hirondelles et Moules/Frites).
Venez gouter au plaisir de la country lors de la rentrée qui se fera la 10 septembre 2013, à 19 heures, à la salle des fêtes.
Nous vous attendons nombreux pour venir essayer la danse en ligne, durant ces cours divers styles de danses sont enseignés (country, latino, celtique, etc.).
Notez que le premier mois d'essai est gratuit, sans engagement de votre part.
Nous comptons sur votre présence pour continuer à dynamiser notre club Estillacais

Vélo Club du Bruilhois et de l'Agenais

KID BIKE

Samedi 25 mai après-midi, sous une météo capricieuse froide venteuse avec quelques rayons de soleil qui ont un peu réchauffé le coeur des jeunes compétiteurs et des parents, a eu lieu la rencontre du kid bike organisée à Estillac par le VCBA.

Ce sont 90 jeunes sportifs des écoles de VTT du département (Duras, PRN47, Estillac, Le Mas-d'Agenais, Tonneins, Penne-d'Agenais, Accro Vélo et le VCBA) qui ont fait le déplacement afin de s'aguerrir au maniement de la bicyclette des champs, sur le terrain de sports d'Estillac.

7/8 ans : • 11e COLLY J.
• 13e MADELENNE Y. • 19e BOULAY L.
9/10 ans : • 2e LUSTENBERGER L.
• 10e MUZOTTE J. • 17e PALAZIN D.
• 19e BETOULIERE D. • 21e GRELOT L.
• 23e DELPECH A
11/12 ans : • 4e MAESTRO P.
13/14 ans : • 3e GAURAN A.
• 13e GOUZOT Y.

CHAMPIONNAT DE FRANCE VTT UFOLEP

L'Ac de MARINES (Val d'Oise) a accueilli les 18/19 mai 2013 les championnats nationaux Ufolep de Vtt X-country. 1 300 compétiteurs et 3 000 accompagnateurs étaient attendus dans le bois de Caillouet.

Le VCBA était présent et a défendu les couleurs du département avec le maillot "pruneaux d'Agen" avec 7 sélectionnés.

Catégorie jeunes masc. 13/14 ans
• **GAURAN Antoine** arrivé 10e
• **GOUZOT Yann** arrivé arrivé 63e
• **REINHART Jonathan** arrivé 77e
• **HOST Benjamin** arrivé 112e
• **BRUYANT Léo :** Forfait (clavicule cassée)
Catégorie adultes masc. 17/19 ans
• **CHECCHI Dimitri** arrivé 59e
Catégorie adultes masc. 20/29 ans
• **LAITHIENNE Thomas** arrivé 56e
Catégorie adultes fem. 17/29 ans
• **ROUSSET Marine** abandon clavicule cassé

Entente Sportive du Bruilhois

BRILLANTE FIN DE SAISON A L'ESB

Le mois de Mai est le mois des bilans dans les clubs sportifs et l'Entente Sportive du Bruilhois n'y échappe pas.

Pour la saison 2012/2013 le nombre des licenciés est passé de 140 à 164, une dizaine d'équipes ont participé aux championnats régionaux et départementaux. L'équipe senior 1 a donné beaucoup de satisfaction au club car après avoir frôlé l'accession en pré-nationale elle s'est adjugée la coupe 47.

Notons aussi la très bonne saison des catégories jeunes : les poussins terminent en tête du championnat Honneur, les poussines et les benjamines deuxièmes. Le travail de Christophe Louis, Cédric Bonillo et Chloë Cavaillé au niveau de l'Ecole de Basket commence à payer.

L'Entente Sportive du Bruilhois essaye aussi de faire rimer sportivité avec convivialité et Organise plusieurs manifestations (Fête du Basket, soirée des partenaires, soirée bandas, soirée violet et blanc, fête des familles) qui nous permettent de créer des liens entre joueurs, bénévoles, partenaires, public...

La saison 2013/2014 se prépare déjà en espérant connaître les mêmes joies et en continuant de pérenniser la formation des jeunes. ATTENTION une surprise vous attend pour la rentrée, la municipalité d'Aubiac toujours derrière l'ESB a un projet qui devrait se finaliser dans l'été.

Vous, qui êtes intéressés par la pratique du basket encadrés par un éducateur breveté vous pouvez vous renseigner auprès de M. Michel Olivier au 06 85 43 48 68 ou de M. Jean-Louis Jouve au 06 82 46 64 06.

BONNES VACANCES À TOUS !

Estillac

SOIRÉE MOULES/FRITES

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2013

La Municipalité donne rendez-vous, à l'ensemble de la Population Estillacaise, aux Présidents des Associations locales et à leurs épouses pour une soirée **"MOULES/FRITES"** offerte gratuitement, qui se déroulera :

À LA SALLE DES SPORTS D'ESTILLAC

À PARTIR DE 19 HEURES

Menu

Moules/Frites
Salade
Fromage
Pâtisserie
et Vins Gouleyants

Le Conseil Municipal aura le plaisir de vous accueillir et de vous servir.
Apéritif et Soirée seront animés par :

DJ YOYO

MODALITES D'INSCRIPTION

Afin d'éviter les problèmes que nous avons rencontrés, à savoir la participation de personnes habitant hors commune, **nous vous rappelons que cette soirée est strictement réservée aux Estillacaises, Estillacais, aux Présidents d'Associations Locales et à leurs épouses, et aux enfants des familles estillacaises ne résidant plus sur la commune.**

Compte tenu de l'importance de cette organisation, et dans un souci de vous satisfaire pleinement, veuillez vous présenter au Secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture (lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 13 h à 18 h et le vendredi de 13 h à 17 h) pour retirer les bons d'inscription nominatifs qui vous permettront de participer gratuitement à cette soirée *"MOULES/FRITES"* du 14 septembre 2013.

Bons à retirer du 4 septembre 2013 au 12 septembre 2013, dernier délai et à présenter impérativement au poste contrôle.

Venez nombreux partager cette soirée que nous souhaitons conviviale et festive.

Dans l'attente de nous retrouver !

LE CONSEIL MUNICIPAL

ATTENTION !

Les bons de participation nominatifs devront être présentés à l'entrée de la Salle de Sports. Celles et ceux qui ne seront pas en mesure de les présenter ne pourront être acceptés. Merci pour votre bonne compréhension.